

# PHYTOSARCAN®

VIGNE

AMM n°2190160

FONGICIDE  
systémique



## CARACTÉRISTIQUES

- Souplesse d'emploi et efficacité
- Non soumis à résistance à ce jour
- Compatible avec la plupart des intrants (fongicides, insecticides, engrais foliaires...) dont notamment toutes les formes de Cuivre (Cu)

## COMPOSITION

- 790 g/l de phosphonate de potassium (équivalent 510 g/l d'acide phosphoreux)
- Concentré soluble (SL)

CONDITIONNEMENT : BIDONS DE 10 L



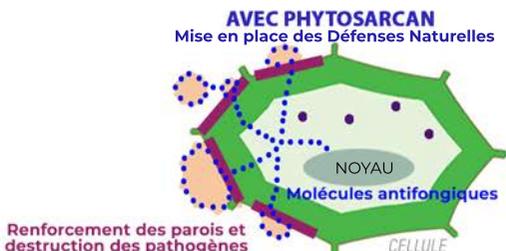
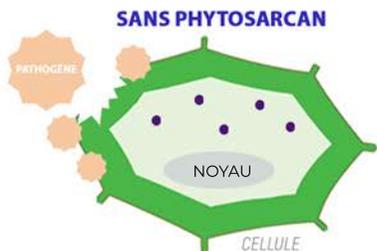
PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES AVEC PRÉCAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

### FONCTIONNEMENT

- ➔ Action directe sur le pathogène
- ➔ Stimulation des Défenses Naturelles par POTENTIALISATION



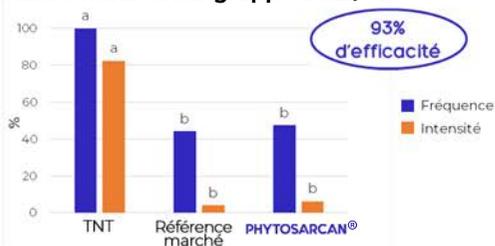
Objectif : Préparer la vigne à une réponse efficace en cas d'attaque fongique



### UTILISATIONS ET CIBLES

Validations techniques : Essai BPE - 2021 - Gironde - Merlot  
**PHYTOSARCAN®** à 2,5 l/ha par application en comparaison de la référence du marché (3 l/ha par application)

Notation mildiou sur grappe au 21/07



#### RAISIN DE CUVE RAISIN DE TABLE

Cible : mildiou  
 Délai entre appli : 10 j  
 DAR : 14 j  
 DRE : 6 h  
 ZNT aquatique : 5 m dont DVP 5 m  
 Applications par an : 2 maximum

Cible : mildiou  
 Délai entre appli : 20 j  
 DAR : 14 j  
 DRE : 6 h  
 ZNT aquatique : 5 m dont DVP 5 m  
 Applications par an : 3 maximum



2,5 l/ha par application

CR DISTRIBUTION - 71 route du bord de l'eau 33270 Bouliac, France. SAS au capital de 40 000€. RCS : Bordeaux B 470 202 144. Numéro de TVA intra-communautaire : FR46 470 202 144. N° d'agrément A000220 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels

PHYTOSARCAN - Détenteur de l'AMM N° 2190160 : SARABIA - Composition : 510 g/l d'acide phosphoreux - Attention : P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette - P102 Tenir hors de portée des enfants - P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit.

